

## La lettre de la Présidente

Chers Adhérents,

Depuis sa création, l'Afirem se mobilise pour protéger et accompagner les enfants et adolescents victimes de sévices et de mauvais traitements par le soutien des professionnels qui les accompagnent. Son action se pense dans une approche interdisciplinaire et s'inscrit à la fois dans le champ de la formation et celui de la recherche pour mieux prévenir les risques, développer le volet soin et accompagner les réponses aux besoins des mineurs concernés, en prenant en compte leur familles et leur environnement.

**Si la protection de l'Enfance rencontre depuis quelques années des difficultés majeures** sur l'ensemble de ses champs (gouvernance, financier, organisationnel, ressources humaines...) qui précarisent considérablement son action en direction des publics, **l'Afirem est convaincue que, dans ce contexte, elle doit renforcer son engagement.**

Ainsi, le conseil d'administration de l'Afirem a fait le choix de développer son action pour soutenir les professionnels dans l'accompagnement, la consolidation et l'évolution de leurs pratiques dans l'objectif de répondre aux problématiques multiples des enfants, des adolescents et de leurs familles.

Au-delà des actions historiques de formation et d'analyse des pratiques qu'elle poursuit, **l'Afirem s'est donc rapprochée, fin 2025, de la Fondation Grancher, reconnue d'utilité publique, pour signer une convention de partenariat.** Celle-ci prévoit notamment le développement des actions de l'Afirem auprès des professionnels de la Fondation – qui accompagnent chaque année plus de 500 enfants protégés - mais également, le recrutement commun d'une chargée de mission.

Laure Sourmais a ainsi rejoint nos deux institutions le 1<sup>er</sup> avril 2026 et a pour objectif de contribuer au développement, à la valorisation et à la diffusion des savoirs et pratiques en protection de l'enfance via la création d'un pôle ressource incluant de la veille, des études et recherche et des actions de formation.

**Dans cette phase de transition et d'évolution, l'Afirem a besoin de vous !**

Votre engagement à nos côtés est, en effet, très précieux puisque, grâce à votre soutien, notre association continue de remplir sa mission d'information et de soutien des professionnels. A ce titre, vous trouverez ci-joint le document « 2025 en bref » qui reprend nos principales actions et les perspectives à venir pour 2026.

**En renouvelant votre adhésion, vous bénéficiez** de l'ensemble des ressources et services que notre association met à votre disposition :

- **Réception de notre revue annuelle : Les cahiers de l'Afirem**, dont le prochain numéro portera sur le thème suivant « *De la contrainte à l'alliance : tricoter la rencontre en protection de l'enfance* » (publication prévue courant 2026).
- **Tarifs préférentiels à notre journée annuelle et à nos formations** inter et intra-établissements destinées aux professionnels du travail social et médico-social.
- **Accès à notre nouvelle lettre d'information numérique** pour rester informé des actualités du secteur, les nouvelles publications et les événements à venir.
- **Intégration à un réseau national de professionnels** engagés, facilitant les échanges de pratiques, les coopérations locales et l'accès à des expertises variées.

Cette année encore, le conseil d'administration a fait de choix de maintenir le tarif de cotisation des années précédentes, il est ainsi de 45€ pour les adhésions individuelles (15€ la première année) et de 75€ pour les adhésions institutionnelles.

Nous vous invitons à **compléter le bulletin d'adhésion ci-joint** et à le retourner accompagné de votre règlement (chèque, virement bancaire ou en ligne via Hello Asso) avant le 1<sup>er</sup> juillet 2026. Un reçu vous sera adressé dès réception.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et votre confiance. C'est ensemble que nous pouvons faire progresser la protection de l'enfance et renforcer les compétences de ceux qui agissent chaque jour pour répondre aux besoins des enfants et des familles.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et nous vous prions d'agréer, Chers adhérents, nos sincères salutations.



Jeanne Meyer